

St Gilles Gillis



PROJET D'ACCUEIL
Crèche "ECAM"

Mai 2024

Rue Théodore Verhaegen, 110

1060 Saint-Gilles

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	5
1. Spécificités de l'ECAM.....	5
1.1 Présentation de la structure.....	5
1.2 Présentation de l'équipe.....	6
2. Les principes pédagogiques qui soutiennent le projet éducatif.....	8
3. Nos intentions pédagogiques concernant les pratiques d'accueil des enfants.....	9
3.1 Le besoin de sécurité affective.....	10
• La familiarisation.....	11
• La relation individualisée de qualité.....	12
• Les transitions quotidiennes maison/crèche.....	13
• La stabilité, la continuité et la fiabilité.....	14
3.2 Les besoins physiologiques de base.....	14
• Les repas.....	15
• Les soins corporels.....	15
• Le sommeil.....	16
3.3 Le besoin d'être actif.....	16
• Quid des situations où l'enfant est déjà assis ou en position ventrale à la maison ? 18	
• L'importance de l'aménagement de l'espace et du choix des jeux et jouets.....	19
• L'importance d'investir les espaces extérieurs.....	23
3.4 Le besoin de se développer à son propre rythme.....	23
• L'acquisition de la maîtrise des sphincters.....	24
• L'acquisition de la marche.....	24
3.5 Les besoins sociaux.....	25
• Les règles et les limites.....	26
• La parole adressée à l'enfant.....	27
3.6 Le besoin de communiquer.....	27
4. Les outils qui soutiennent notre pratique au quotidien.....	28
4.1 L'observation.....	28
4.2 L'aménagement des espaces et le choix du matériel.....	28
4.3 Autres outils.....	29
• Le cahier de communication.....	29

•	La feuille de rythme	29
•	L'album photo	29
5.	L'importance de la bonne santé physique et psychique des enfants accueillis	29
5.1	Le suivi médical.....	30
•	Le suivi quotidien.....	30
•	Les consultations médicales	30
•	Les dépistages visuels.....	30
5.2	Les repas.....	30
5.3	L'accessibilité et les enfants à besoins spécifiques	31
•	Accessibilité	31
•	L'enfant à besoins spécifiques	31
6.	Relations quotidiennes avec les parents et soutien à la parentalité	32
7.	Soigner la transition crèche/école.....	32
8.	Les liens avec le réseau	33
9.	Le plan de formation	33
9.1	Les formations individuelles	34
9.2	Les formations collectives	34
9.3	Les réunions	34
9.4	Accueil de nouveaux membres du personnel.....	35

AVANT-PROPOS

Un projet pédagogique est un outil essentiel au sein d'un milieu d'accueil. Il constitue la base de notre travail et un repère structurant sur lequel équipe et parents se réfèrent au quotidien. Notre projet pédagogique permet avant tout de mettre en avant un ensemble d'idées fortes et de principes sur lesquels nous nous appuyons pour définir nos pratiques quotidiennes. Notre vision de l'enfant, la manière dont nous le considérons et la réflexion autour des réponses que nous pouvons apporter à ses besoins de base constituent le point de départ de notre projet éducatif.

L'ECAM est une toute nouvelle crèche saint-gilloise. Le présent projet d'accueil a donc été mûrement réfléchi en mai 2024 mais pas encore mis en pratique. Il présente les intentions éducatives vers lesquelles nous voulons tendre à long terme. Ce projet est avant tout destiné à l'équipe éducative et sera régulièrement retravaillé en équipe au cours des mois et années à venir. Une version destinée aux parents, plus condensée, sera également rédigée avant l'ouverture de la structure.

1. SPÉCIFICITÉS DE L'ECAM

1.1 PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'ECAM est une nouvelle structure d'accueil de la commune de Saint-Gilles, **autorisée, agréée et subventionnée par l'ONE**. Elle peut accueillir jusqu'à 149 enfants âgés de 3 mois à 3 ans. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h. Elle est fermée 3 jours par an pour des journées pédagogiques, et ferme plus tôt environ toutes les 6 semaines pour des réunions pédagogiques.

La crèche est située au 110, rue Théodore Verhaegen, au cœur de Saint-Gilles, dans un bâtiment fraîchement rénové composé de 3 étages sur lesquels sont réparties 11 sections pensées et aménagées afin de garantir un accueil de qualité aux enfants.

La crèche comprend 7 sections de Bébé-Moyens avec, chacune, un espace de vie commun, un espace hygiène, un espace préparation des repas et un dortoir séparé. Ces sections sont réparties sur les premier et deuxième étages.

Il y a également 4 sections de Grands réparties entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Ces sections sont plus grandes et comportent également un espace de vie, un espace hygiène et un espace préparation des repas. L'espace dédié au sommeil fait, quant à lui, partie intégrante de la section et est modulable par des tentures en fonction des besoins des enfants.

La structure possède un grand jardin, une orangerie et une salle de psychomotricité/espace polyvalent. Les couloirs jouxtant les sections constituent aussi un espace précieux que les enfants peuvent investir comme espace moteur, ou lors de certaines activités en petits groupes.

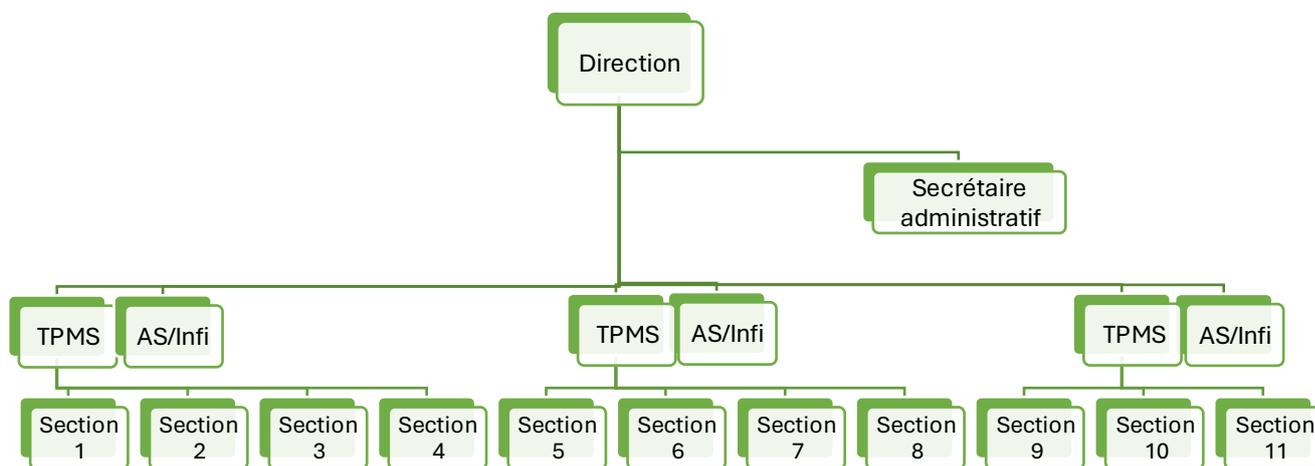
-1	Locaux techniques (cuisine, buanderie, nettoyage, ...)/ Vestiaires/Stock matériel
Rez-de-chaussée	Bureaux administratifs/ Local poussettes/ 3 sections de Grands/ Jardin/Orangerie
1 ^{er} étage	Bureau administratif/ 1 section de Grands/ 3 sections de Bébés-Moyens/ Salle de repos et de réunions
2 ^{ème} étage	Bureau administratif/ 4 sections de Bébés-Moyens/ une salle de psychomotricité-polyvalente

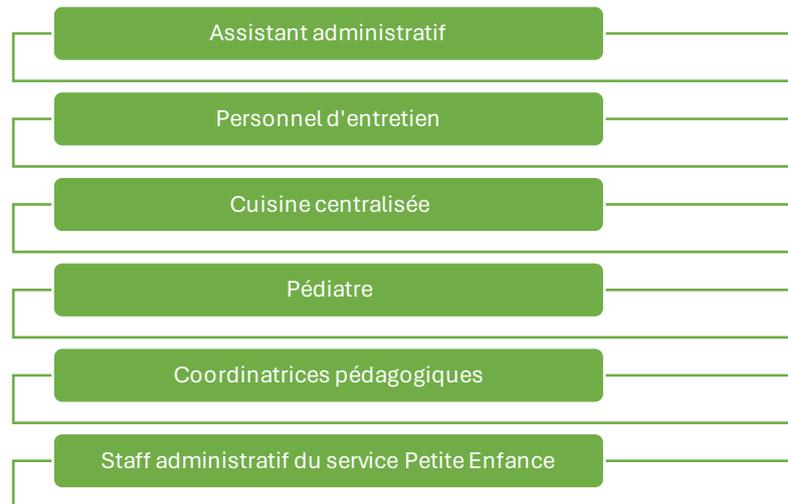
Lors de la rénovation du bâtiment et de la création des sections, une attention particulière a été portée à l'aspect pédagogique. En effet, les enfants n'ont pas plus de six mois d'écart au sein d'une même section afin de favoriser une certaine harmonie du point de vue développemental.

De même, un seul changement de section est prévu tout au long de l'accueil de l'enfant (de la section Bébés-Moyens vers la section des Grands). Les espaces de vie sont donc stables et évoluent en fonction du développement global des enfants accueillis.

Dans chaque section évoluent quatorze enfants et trois puéricultrices. L'ouverture d'une section implique, dans la mesure du possible, des familiarisations et des entrées d'enfants assez rapprochées. Le groupe d'enfants évolue donc ensemble de leur entrée à la crèche jusqu'à leur départ à l'école.

1.2 PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE





La **direction** a pour rôle primordial de garantir l'application du projet pédagogique au sein de la crèche. Elle veille aussi au bon fonctionnement global de la crèche et un accueil de qualité aux enfants et aux parents. Elle accompagne son équipe d'encadrement au quotidien et organise le travail de l'ensemble de la crèche tout en veillant à maintenir la cohérence dans le projet d'accueil. Elle sert également de relais avec le service Petite Enfance

Les **travailleurs psycho-médico-social /assistante sociales ou infirmières** travaillent en duo et en étroite collaboration. Chaque duo est responsable de trois ou quatre sections qu'il accompagne en référence afin de soutenir au quotidien les puéricultrices de la section dans leur prise en charge des enfants. Ils sont également les personnes en première ligne avec les parents, notamment lors des familiarisations. Ils assurent un regard sur l'évolution des enfants dans les différents domaines de développement, et par conséquent, le respect du projet pédagogique. Ils réalisent des observations régulières en section et veillent également à l'aménagement des espaces. De plus, ils ont en charge de garantir le bon fonctionnement de leurs équipes au quotidien (questions organisationnelles, structurelles, gestion des dossiers, rencontres avec les parents, organisation des réunions, évaluations du personnel, horaires...). Ils sont également chargés de faire le lien entre la crèche et le service Petite Enfance et peuvent, dans cette optique, demander le soutien des coordinatrices pédagogiques.

Le secrétaire **administratif** se charge des dossiers administratifs, de l'accueil, des dossiers du personnel...

L'**équipe éducative/encadrante** est constituée de puéricultrices de référence, de puéricultrices relais et de puéricultrices volantes internes à la crèche. Parfois, en cas de besoin, des puéricultrices volantes externes peuvent être appelées en renfort. Les puéricultrices veillent avant tout à offrir un accueil de qualité et s'assurent du bien-être physique et psychique des enfants. Elles sont au premier plan dans le contact avec les enfants et leurs parents.

L'équipe est également soutenue par d'autres intervenants sans qui le bon fonctionnement quotidien de la crèche ne serait possible : du **personnel d'entretien** qui veille à la bonne tenue des sections et de la crèche, des **cuisiniers** qui préparent les repas dans une cuisine centralisée, un

pédiatre qui intervient lors des consultations mensuelles et qui assure le suivi médical et vaccinal des enfants, les **coordinatrices pédagogiques** qui sont garantes du respect du projet pédagogique et qui peuvent être appelées ponctuellement par les équipes pour intervenir dans les sections (observations d'enfants, réflexion autour de l'aménagement des espaces, ...). Elles travaillent en étroite collaboration avec les responsables de la crèche et établissent le plan de formation de l'équipe. Le **staff administratif du service Petite Enfance** est également indispensable à la bonne gestion de la crèche et la soutient au niveau logistique.

2. LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES QUI SOUTIENNENT LE PROJET ÉDUCATIF

Avant toutes autres considérations, il est important de spécifier que nous nous conformons à deux textes légaux.

1. La **convention internationale des Droits de l'enfant** (1989) et notamment les 4 principes suivants :
 - La non-discrimination (article 2)
 - L'intérêt supérieur de l'enfant (article 3)
 - Le droit à la vie, à la survie, au développement (article 6)
 - Le droit de donner son opinion et d'être entendu (article 12)
2. L'**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française** fixant le code de qualité de l'accueil (17/12/2003) qui régit les principes psychopédagogiques, l'organisation des activités et de la santé, l'accessibilité et l'encadrement des lieux d'accueil en Fédération Wallonie Bruxelles.

Plus particulièrement, à l'heure actuelle, l'ensemble des projets pédagogiques des crèches communales de Saint-Gilles s'inspirent d'une part des principes éducatifs mis au point par **Emmi Pikler** et d'autre part de la pensée de **Françoise Dolto**. Ces deux pédagogues ont pour point commun leur appartenance au mouvement de l'Éducation nouvelle et leur vision innovante du jeune enfant considérant que « le bébé est une personne ».

Emmi Pikler (1902-1984), était une pédiatre hongroise. Après de nombreuses années de pratique comme pédiatre de famille et en hôpital, le gouvernement hongrois lui propose, en 1946, de diriger une pouponnière, l'institut Pikler-Lóczy, lieu mondialement connu pour son approche innovante de l'éducation et du soin des jeunes enfants.

Emmi Pikler est également connue pour avoir réalisé des recherches longitudinales qui ont permis de démontrer les bienfaits de la liberté de mouvement sur le développement physique et psychique des bébés et des jeunes enfants.

Au sein de son institut, elle a développé, avec l'aide de son équipe, des principes éducatifs dont nous nous inspirons comme de nombreux autres lieux d'accueil en fédération Wallonie-Bruxelles et dans le monde.

Ces **principes piklériens** sont au nombre de 4 : ¹

- La valeur de l'activité autonome
- La valeur d'une relation affective privilégiée et l'importance de la forme particulière qu'il convient de lui donner dans un cadre institutionnel
- La nécessité de favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son environnement
- L'importance d'un bon état de santé qui sous-tend, mais aussi résulte de la bonne application des principes précédents

Concrètement ces principes influent sur :

- Les groupes, leur organisation interne et leur unité de vie
- Les soins : alimentation, changes, examens médicaux
- Les jeux libres
- Les autres activités et relations sociales

Quant à **Françoise Dolto** (1908-1988), son travail a surtout permis de mettre en évidence l'importance de considérer l'enfant comme un sujet, une personne à part entière. Dans cet ordre d'idée elle met beaucoup l'accent sur l'importance de parler vrai à l'enfant dès son plus jeune âge, de le considérer comme un être de langage (y compris dans la prise en compte de son langage corporel, non verbal). Elle insiste également beaucoup sur le processus d'individuation de l'enfant, sa prise de connaissance progressive de son corps et de sa personnalité en construction.

Ces deux pédagogues sont par ailleurs largement reconnues comme ayant inspiré de nombreux projets en fédération Wallonie-Bruxelles (et notamment les brochures « Repères » de l'ONE) et même à un niveau mondial. C'est donc tout naturellement en prenant en considération leurs apports théoriques et pratiques que le présent projet d'accueil s'est construit.

3. NOS INTENTIONS PÉDAGOGIQUES CONCERNANT LES PRATIQUES D'ACCUEIL DES ENFANTS

Les valeurs qui soutiennent notre projet pédagogique constituent un cadre et des repères sur lesquels se basent l'équipe au quotidien. Ces valeurs servent d'outil de travail et de réflexion à toute l'équipe. Elles sont appliquées et repensées régulièrement afin de correspondre au mieux à la réalité du terrain.

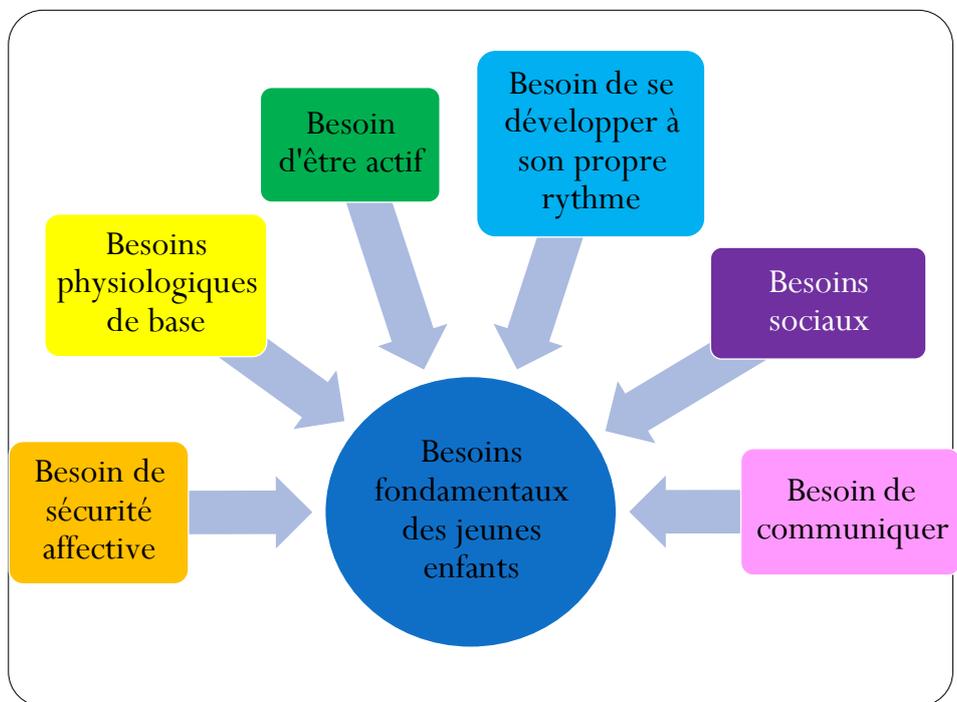
L'enfant n'étant pas outillé pour vivre en collectivité, notre enjeu est de concilier un maximum besoins individuels et règles inhérentes au groupe, et cela, dans la mesure du possible, au regard du rythme de chaque enfant.

Notre objectif premier est d'assurer le bien-être des enfants. Afin de réunir, pour chacun d'eux, les conditions d'accueil les plus propices à son bon développement, nous avons fait le choix

¹ David M., Appell G. (2010), Lóczy ou le maternage insolite, Erès, 1001 BB (1^{ère} édition Editions du Scarabée, Paris, 1973)

d'articuler notre projet éducatif autour des **besoins fondamentaux** des jeunes enfants, et de mettre en place des pratiques pédagogiques quotidiennes venant répondre à ces besoins.

RÉPONSES AUX DIFFÉRENTS BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT



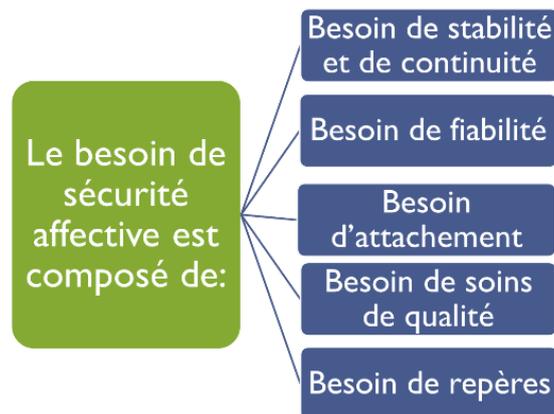
3.1 LE BESOIN DE SÉCURITÉ AFFECTIVE

Le besoin de sécurité affective constitue le socle des besoins fondamentaux de l'enfant, sans lequel les autres besoins ne peuvent être rencontrés.

La sécurité affective de l'enfant est garantie si l'adulte est en mesure de répondre à ses besoins d'attachement, de stabilité, de fiabilité, de continuité et de prévisibilité.

À la crèche, et en l'absence de ses parents, les puéricultrices veillent à créer des conditions favorables au besoin de sécurité affective de base de l'enfant. Cela passe notamment par une bonne préparation de la familiarisation (avec des réunions de début de groupe notamment), un soin particulier apporté aux séparations et aux transitions maison/crèche avec les parents, l'offre d'un environnement stable à l'enfant, et la création avec celui-ci d'une relation individualisée de qualité.

² Document de formation du groupe Petite enfance des Ceméa Belgique 2023



3

● LA FAMILIARISATION

La familiarisation, étape cruciale de l'entrée en crèche, nous permet de rencontrer une nouvelle famille et de faire la connaissance approfondie de l'enfant et de ses habitudes. Elle est indispensable tant pour l'enfant que pour les parents et l'équipe encadrante car elle permet de mettre l'enfant au centre de nos préoccupations communes et de mettre en place les prémices d'une collaboration étroite avec les parents.

Ce processus commence bien avant l'entrée en crèche et une attention toute particulière est donc portée aux premiers contacts entre les responsables et les parents. Ces moments sont l'occasion d'expliquer le projet pédagogique, de remplir le dossier administratif de l'enfant, de visiter la crèche, de rencontrer la puéricultrice référente de l'enfant et de donc, leur permettre de se faire une idée précise du cadre dans lequel va évoluer leur enfant. C'est également l'occasion de répondre aux questions des parents, à leurs craintes et de les rassurer. Souvent, ces premières rencontres se font en groupe. Une réunion de parents est parfois organisée avec l'équipe de référence et l'équipe encadrante.

Le planning de la familiarisation à proprement parler est alors convenu avec les parents et l'importance de leur disponibilité lors de celle-ci est annoncée. Il s'agit, en effet, d'un travail de partenariat important, au cours duquel les parents vont prendre une place active.

La familiarisation est obligatoire et progressive. Elle s'étale, en général, sur 2 à 3 semaines, où l'enfant va passer "**10 moments**" indispensables à la transition maison/crèche. Cette période peut être prolongée en cas de besoin.

Les premières rencontres entre la puéricultrice de référence, l'enfant et ses parents se font progressivement, mais obligatoirement à intervalles réguliers. Dans la mesure du possible, nous essayons que celles-ci se déroulent dans un espace dédié aux familiarisations. La puéricultrice de référence échange avec les parents à propos des habitudes de l'enfant, et les notifie dans un petit carnet.

Quelques jours après, l'enfant et les parents sont accueillis en section et peuvent alors rencontrer les autres puéricultrices du groupe. Les premiers jours sont essentiellement consacrés à l'observation. Ensuite, un repas est donné par les parents à la crèche. Le jour suivant, c'est à son

³ Document de formation du groupe Petite enfance des Ceméa Belgique 2023

tour de donner à manger à l'enfant, en présence du parent. Il en est de même pour les soins et la mise au lit. Lors de la première sieste, le parent est invité à aller faire un tour à proximité, et est rappelé au besoin ou au réveil de l'enfant. Ces étapes se font progressivement et en fonction de chaque enfant.

Lors de cette période si particulière, une importance accrue est donnée à la continuité pour l'enfant. Pour cela, l'enfant est déposé tous les jours à la même place, sur le même tapis, avec les mêmes jeux qui l'entourent, son doudou et sa tétine s'il en a. Sa puéricultrice de référence reste, dans la mesure du possible, à côté de lui et le plus possible dans son champ de vision. Elle lui parle, interagit avec lui, lui explique ce qu'il se passe autour de lui, et, petit à petit, elle observe minutieusement les gestes que les parents posent, la manière dont ils tiennent l'enfant, la manière dont ils lui donnent à manger, tout cela afin de pouvoir mieux s'ajuster à lui.

Grâce à une familiarisation soignée et au rôle de la puéricultrice de référence, l'enfant va progressivement se sentir investi, et les prémices d'une sécurité affective à la crèche vont pouvoir s'établir. C'est la répétition des gestes qui va contribuer à instaurer une sécurité affective de base qui lui permettra par la suite de mieux s'autonomiser et d'explorer son environnement. N'oublions pas que "pour bien se détacher, l'enfant doit savoir bien s'attacher"⁴.

● LA RELATION INDIVIDUALISÉE DE QUALITÉ

Durant sa première année de vie, un enfant n'est capable, en moyenne, de s'appuyer que sur 5 figures d'attachement⁵. Il est, dès lors, indispensable de mettre en place les conditions favorisant la création d'un lien d'attachement sécurisant avec un nombre restreint d'adultes.

La mise en place d'un système de référence nous semble pour cela fondamental. En effet, chaque section est idéalement composée de 3 puéricultrices qui vont évoluer avec le groupe d'enfants de leur entrée à la crèche jusqu'à leur départ à l'école. Elles constitueront donc un repère indispensable pour l'enfant. Outre l'équipe stable au sein de la section, la **puéricultrice de référence** va jouer un rôle primordial pour l'enfant.

En effet, dans chaque section, deux puéricultrices de référence se partagent le groupe d'enfants et ont donc en tête un plus petit nombre d'enfants (maximum 7). Elles ont en tête leurs habitudes, leurs caractères, peuvent anticiper leurs réactions, soutenir l'expression de leurs émotions, et s'ajuster au mieux à leurs besoins individuels.

"La personne de référence est celle qui peut assurer à l'enfant "un sentiment de continuité d'être"⁶, base de son développement. Elle établit une relation affective sans laquelle une personne ne peut se construire. Elle crée des liens de connaissance et de confiance mutuelle au travers de nombreuses répétitions de rencontres avec l'enfant. Elle est garante du bon développement de l'enfant pendant sa période d'accueil et en concertation avec ses parents"⁷.

⁴ Bernard Golse

⁵ H.R. Schaffer

⁶ D. W. Winnicott

⁷ Document sur la puéricultrice de référence Ceméa

Les rôles des différentes intervenantes au sein de la section sont, dès lors, bien définis :

La **puéricultrice de référence** va pouvoir établir une relation individuelle de qualité avec l'enfant, ce qui permet de créer un attachement fort entre elle et lui. Cela ne veut pas dire qu'elle instaurera avec lui une relation exclusive, bien au contraire le rôle de l'équipe est d'ailleurs primordial pour éviter cet écueil. Mais elle proposera à l'enfant des moments individualisés de qualité lors des soins, des repas ou encore de la mise au lit. Lors de ces moments, qui se déroulent toujours de la même façon et où les mêmes gestes sont répétés, la puéricultrice de référence est totalement disponible pour l'enfant. Elle communique alors avec lui de manière directe, l'observe, verbalise ce qu'il est en train de vivre et le soutient dans le développement de son identité propre et dans l'expression de ses émotions. Ces précieux moments permettent à l'adulte de tisser un attachement professionnel de qualité avec l'enfant, et favorisent le sentiment de sécurité de base de celui-ci.

La **puéricultrice relais** est également présente quotidiennement en section. Elle assure l'accueil des enfants avec ses collègues et assure la bonne organisation de la section. Elle soutient le travail des référentes grâce à ses observations, par son soutien logistique durant les repas et les soins, son travail d'aménagement de la section et sa place de phare auprès des enfants dans les moments d'activité autonome. Elle apporte également un regard plus objectif sur la section, indispensable aux échanges et au bon fonctionnement de celle-ci. Elle connaît tout aussi bien que les référentes les besoins de chaque enfant, mais ne s'occupe a priori pas des soins quotidiens (repas, hygiène, mise au lit). Elle pourra cependant reprendre un groupe en l'absence de la référente.

Les **puéricultrices volantes**, internes à la crèche, viennent en soutien aux sections si nécessaire (absences, congés, ...). Dans les nouveaux groupes, et chez les tout petits, nous veillons à ce que la puéricultrice volante soit, dans la mesure du possible, toujours la même.

La communication et la transmission d'informations concernant les enfants est primordial pour les puéricultrices de la section. Outil essentiel qui permet de maintenir une cohérence entre les pratiques, le partage d'informations et d'observations permet aux puéricultrices de placer l'enfant au centre de leur pratique et d'appliquer au quotidien un système de référence pertinent. En effet, l'ensemble de l'équipe est responsable d'assurer la continuité de l'enfant, et ce, même lorsque sa puéricultrice de référence n'est pas présente. Pour ce faire, la complémentarité du travail des puéricultrices de référence et relais est indispensable.

- **LES TRANSITIONS QUOTIDIENNES MAISON/CRÈCHE**

La séparation entre l'enfant et ses parents peut être assez difficile à vivre, si la transition maison/crèche n'est pas anticipée et se fait de manière sporadique. Afin d'éviter cela, la collaboration avec les parents est primordiale. En effet, les parents sont les plus grands "spécialistes" de leur enfant, et ce sont eux qui peuvent au mieux guider l'équipe durant cette phase de familiarisation. Par la suite, les **transitions** et autres **séparations** quotidiennes nécessiteront également une attention particulière.

L'accueil du matin et la séparation d'avec le parent qui en découle peut être difficile à vivre pour l'enfant. Il s'agit alors pour la puéricultrice d'accueillir son émotion et de lui donner le temps dont

il a besoin pour accepter d'entrer en section, et éventuellement de lui proposer un moment dans un espace calme jusqu'à ce qu'il se sente prêt à commencer sa journée en crèche.

L'enfant peut également apporter à la crèche une tétine, un doudou s'il en a un, un t-shirt avec une odeur familière, ou tout autre **objet transitionnel** qui facilitera l'entrée en section, lui assurera une certaine continuité avec la maison et servira de repère familial lors d'éventuels moments difficiles à la crèche.

Tout au long de l'accueil de l'enfant en crèche, la communication avec les parents est essentielle. Les moments d'accueil et de départ notamment, sont des moments précieux où l'équipe peut échanger sur ce qu'a vécu l'enfant au cours de la journée, échanger à propos de ce qu'il a fait, raconter quelques anecdotes, rendre compte de la vie en section, mais aussi apprendre sur la façon dont l'enfant évolue à la maison.

Lors des autres transitions quotidiennes éventuelles (descente au jardin, regroupement de section éventuel, congé de la référente...), les changements sont anticipés le plus possible et expliqués aux enfants et aux parents.

- **LA STABILITÉ, LA CONTINUITÉ ET LA FIABILITÉ**

La stabilité de l'environnement dans lequel il évolue joue un rôle primordial pour l'enfant. En effet, grâce à des petits gestes que les puéricultrices mettent en place au quotidien, les besoins de fiabilité et de continuité de l'enfant vont pouvoir être rencontrés et contribuer à sa sécurité affective de base. Les **repères affectifs** liés à la relation enfant-adulte tels que le système de référence, la stabilité de l'équipe ou encore le contact avec un nombre restreint d'adultes, sont très importants. D'autres éléments peuvent cependant être mis en place. Nous veillons, en effet, également à assurer à l'enfant des **repères spatio-temporels stables**.

Au quotidien, la répétition des gestes posés à l'enfant va grandement contribuer à son sentiment de fiabilité : la manière de le porter, de le changer lors des soins, de le mettre au lit, Si tous ces petits gestes sont réalisés de la même manière, et si les rituels qui ponctuent le quotidien à la crèche sont les mêmes tous les jours, cela permettra à l'enfant d'anticiper les situations quotidiennes et de pouvoir prévoir les différents moments de la journée.

Enfin, l'aménagement de l'espace contribue aussi grandement à ce sentiment de continuité : un espace qui est stable et qui ne change pas constamment va permettre à l'enfant d'avoir ses repères et de se sentir apaisé. Un aménagement de section pertinent et adapté au développement du groupe va grandement aider, de même que le fait de n'effectuer qu'un seul passage de section (vers 18-20 mois), et au cours duquel il est accompagné de ses puéricultrices.

3.2 LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES DE BASE

Les besoins physiologiques de base de l'enfant vont être rencontrés essentiellement lors des moments de soins, de repas, et de mise au lit. Il s'agit d'assurer à l'enfant le respect de son rythme individuel lors de ces moments quotidiens, et pour la puéricultrice de référence d'établir un lien particulier avec l'enfant lors de ces soins corporels. La qualité des soins apportés va être

déterminante pour la construction d'un lien d'attachement sécure pour l'enfant et se fait à travers une relation individualisée lors de ces moments. La conciliation du rythme individuel de l'enfant dans la collectivité constitue tout l'enjeu de notre réflexion pédagogique.

• LES REPAS

Les repas constituent un des moments les plus importants de la journée, et un des plus propices à l'échange adulte-enfant. En effet, ces moments individuels sont très précieux et permettent à la puéricultrice d'être en relation exclusive avec l'enfant qu'elle nourrit.

En début d'accueil, l'enfant est généralement petit. Les repas se donnent de préférence dans les bras, toujours au même endroit, et dans une position confortable, tant pour lui que pour la puéricultrice. Celle-ci se base d'abord sur la manière dont les parents nourrissent l'enfant et veille à ce que l'enfant mange dans ses bras le plus tard possible. Les textures sont adaptées à chaque enfant, en fonction de ce qu'il aime ou pas et son rythme est respecté. Il mange lorsqu'il manifeste des signes de faim ou en fonction de ses horaires habituels.

Ensuite, en fonction de l'évolution de l'enfant, un **tour de rôle** va être instauré au sein de son groupe : chaque enfant aura alors un "ordre de passage" et mangera tous les jours dans cet ordre-là. Véritable outil qui soutient notre pratique, le tour de rôle est introduit au regard du développement de chaque enfant et en fonction de ses besoins affectifs. Cela constitue alors un repère et lui permet d'anticiper le moment de son repas. Ces moments sont l'occasion de rendre l'enfant actif et partenaire de la puéricultrice : au fur et à mesure, il va participer à son repas en prenant la cuillère, en mangeant tout seul, en prenant son verre d'eau, ...

Lorsque la puéricultrice, après l'avoir bien observé, estime qu'il en est capable, l'enfant va passer seul à une petite table à sa hauteur, toujours la même. Il devient alors encore plus autonome. La puéricultrice est toujours à ses côtés et l'accompagne dans ses gestes. Ce n'est qu'une fois les gestes et règles de bases acquis qu'on proposera à l'enfant de manger avec d'autres. La puéricultrice reste alors toujours présente et disponible pour accompagner les enfants.

• LES SOINS CORPORELS

Les moments de soin sont également une opportunité unique de développer un lien d'attachement qualitatif avec l'enfant. Cette relation individualisée se maintient le plus tard possible avec la puéricultrice de référence, en fonction de l'évolution de l'enfant. Ces moments sont riches en échanges, et permettent également à l'enfant de découvrir son corps. Afin de garantir des repères pour l'enfant, celui-ci est toujours changé au même endroit sur le plan de change.

Outre les changes, les soins corporels ne sont pas toujours vécus de manière agréable par l'enfant (soin du nez, prise de température, ...). La puéricultrice de référence veillera donc à rassurer l'enfant et à lui expliquer les gestes qu'elle va poser.

De plus, lors de ces moments, l'enfant est invité à être un **partenaire actif** de la puéricultrice. En fonction du développement de l'enfant, celui-ci va de plus en plus participer (en se retournant, en levant un bras, une jambe, en se levant, en s'habillant, ...). Il va collaborer avec l'adulte et devenir

de plus en plus autonome et, avec le soutien de la puéricultrice, va être progressivement plus conscient de son corps et de ses capacités. Si l'enfant veut se lever, il y est encouragé et le change debout peut alors être envisagé.

• LE SOMMEIL

Le sommeil de l'enfant est essentiel à son bon développement. Nous accordons une attention particulière au **respect du rythme** de chaque enfant en ce qui concerne les temps de repos.

Dès son entrée à la crèche, chaque enfant a son propre lit dans le dortoir. Il n'en changera pas tout au long de son accueil en section de Bébés-Moyens. L'enfant est mis au lit dès qu'il manifeste des signes de fatigue.

La puéricultrice va graduellement apprendre à connaître les habitudes de chaque enfant et mettre en place les meilleures conditions pour qu'il s'endorme sereinement : comment aime-t-il s'endormir ? A-t-il besoin d'être bercé ? A-t-il besoin de sa présence pour s'endormir ? A-t-il des horaires de sommeil fixes ? Se réveille-t-il au moindre bruit ? Est-ce compliqué pour lui de s'endormir dans le dortoir ? A-t-il besoin de son doudou ?

Grâce à une observation fine, la puéricultrice de référence va pouvoir, au fur et à mesure, déceler les signes de fatigue de l'enfant et anticiper son besoin de repos. Le réveil de sieste se fait au rythme de l'enfant. En effet, nous ne réveillons jamais les enfants. Les siestes sont toujours surveillées par les puéricultrices qui passent fréquemment dans les dortoirs.

Des lits bateau peuvent également être à disposition des enfants en section si l'endormissement dans le dortoir est compliqué. L'enfant peut alors entrer et sortir de son lit de manière autonome et être rassuré par l'environnement familial. Ce lit bateau en section est placé, dans la mesure du possible, dans une partie plus calme de la section afin de permettre une certaine tranquillité à l'enfant.

Dès le passage dans la section des Grands, les enfants ne dorment plus dans un dortoir mais dans un espace de repos en section, modulable par des tentures. Chaque enfant est autonome, peut aller se coucher quand il le souhaite, et se lever seul à son réveil de sieste. Un rythme plus collectif s'installe souvent avec l'évolution des enfants, mais le rythme individuel de chaque enfant continue d'être pris en compte. Même lorsque des horaires de sieste collective s'installent naturellement, nous ne réveillons pas les enfants. Nous veillons cependant à proposer des alternatives aux enfants déjà réveillés afin qu'ils puissent être actifs sans réveiller ceux qui dorment encore (ex : proposition de jeu dans l'orangerie, la salle polyvalente ou le couloir).

3.3 LE BESOIN D'ÊTRE ACTIF

Si la sécurité affective de l'enfant est bien assurée, très tôt, il démontre un besoin grandissant d'être actif, de découvrir son environnement et son corps.

L'**activité autonome** permet de répondre à ce besoin d'exploration et de découverte du monde et des objets qui l'entourent. Elle se caractérise par le respect des choix effectués par les enfants dans un espace qui propose des situations de jeux variées. L'adulte adopte une posture

d'intervention indirecte dans ces moments de jeux. Il ne montre pas, n'apprend pas aux enfants comment jouer mais réfléchit de manière détaillée et précise les propositions de jeu qu'il fait aux enfants.

Dans l'espace de jeu, les enfants ont donc la possibilité de se déplacer librement, de jouer, de se reposer... bref, d'autoréguler leur activité à leur propre rythme.

Le rôle de l'adulte est triple :

- S'assurer que les enfants sont en sécurité affectivement et physiquement
- Observer les enfants afin de déterminer si le matériel et l'aménagement de l'espace conviennent au stade de développement des différents enfants accueillis
- Aménager l'espace pour accueillir les enfants en début de journée et le réaménager régulièrement afin que les enfants puissent y jouer sereinement et avec concentration

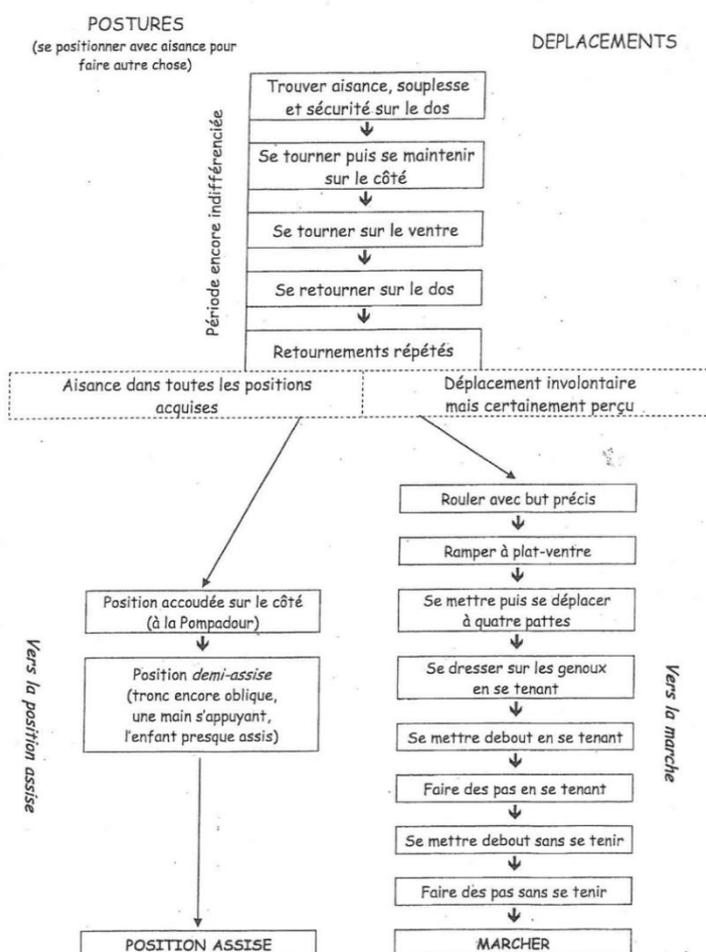
Pour permettre cette autonomie dans l'activité, l'enfant doit pouvoir être libre de ses mouvements. Pouvoir se déplacer sans l'aide directe de l'adulte est donc essentiel. Son corps est son premier outil pour partir à la découverte de ce qui l'entoure. C'est la raison pour laquelle nous défendons l'importance de la **liberté de mouvement**.

« La motricité libre, autrement dit la liberté de mouvement, consiste à donner la possibilité à l'enfant de déployer tous ses mouvements spontanés, sans intervention enseignante des adultes, en veillant à l'installer toujours dans une position qu'il est capable de prendre et de quitter par lui-même et à ne pas l'immobiliser. »⁸

Nous veillons donc à respecter les étapes du développement moteur des enfants accueillis. Le schéma ci-dessous met en évidence les différents stades du développement moteur dans l'ordre d'apparition des postures et déplacements.

⁸ La liberté de mouvement, une clé pour un développement harmonieux du bébé, Ceméa, 2022

Les deux « branches » de la motricité :



9

Par exemple, dans le cas d'un bébé qui commencerait sa familiarisation vers 4 mois, il y a fort à parier qu'il en soit encore au stade de la position dorsale. Nous ferons donc en sorte de le déposer toujours au même endroit dans l'espace d'activité avec toujours les mêmes jeux variés et adaptés à son stade de développement (afin de respecter son besoin de sécurité affective et la continuité dans son activité). Son espace de jeu et la variété des jouets qui lui seront proposés grandira avec sa capacité à se déplacer dans l'espace et son intérêt pour les jouets mis à sa disposition. Ses étapes de développement moteur seront respectées.

- **QUID DES SITUATIONS OÙ L'ENFANT EST DÉJÀ ASSIS OU EN POSITION VENTRALE À LA MAISON ?**

Dans le cas où le bébé est mis assis ou sur le ventre à la maison, il est important de prendre en considération que son arrivée dans un nouveau lieu lui demande déjà beaucoup d'efforts pour se

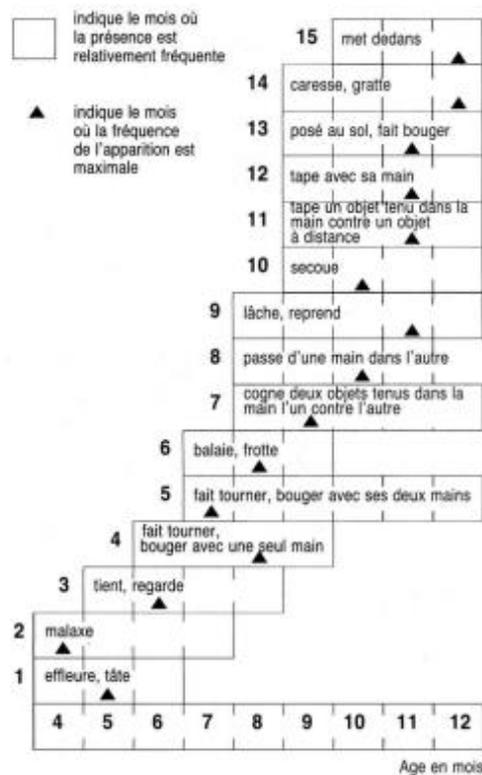
⁹ Document de la formation « Education active des enfants de moins de trois ans-module de base » Ceméa inspiré par Agnès Szanto-Feder

familiariser. Il est d'abord essentiel de s'assurer de la qualité de sa sécurité affective. On peut alors lui proposer de courts moments en position dorsale en veillant à ce que son adulte de référence soit à proximité afin de le rassurer. On prolongera les moments de manière à le déshabituer progressivement de cette position et ce jusqu'à ce qu'il montre tous les signes de bien-être en position dorsale et puisse se déplacer en toute autonomie.

● **L'IMPORTANCE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DU CHOIX DES JEUX ET JOUETS**

Si la motricité libre est à la base de l'activité libre c'est aussi et surtout parce qu'elle permet à l'enfant d'être autonome dans son activité (par autonomie, nous entendons la capacité de faire des choix pour soi-même¹⁰). Outre le développement de la grande motricité de l'enfant, les professionnelles doivent donc également veiller à mettre en place un environnement riche et varié qui donnera aux enfants l'envie de partir à la découverte. La fine motricité et le développement de l'intérêt de l'enfant pour le matériel mis à sa disposition sont donc régulièrement observés et analysés afin d'évaluer si l'aménagement de l'espace répond bien au besoin d'activité de l'enfant.

Le tableau de dispersion des âges d'apparition des formes de manipulation de 3 à 12 mois présenté ci-dessous est une aide pour réfléchir cet aménagement.



¹⁰ « L'autonomie est le droit qu'au fil du temps l'être humain acquiert de déterminer librement les règles auxquelles il se soumet », Pinelli Anna (2012) , Porter le bébé vers son autonomie, Erès, 1001 bb, p.14

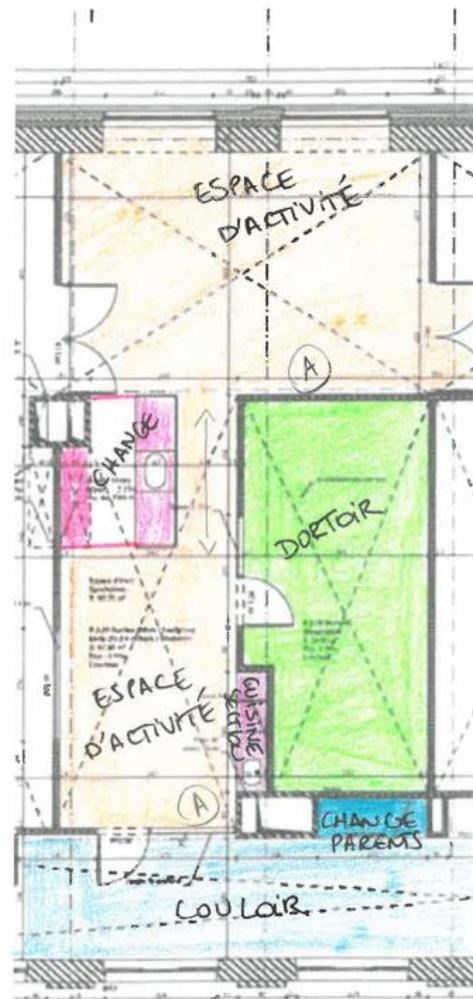
De manière générale, nous faisons le choix de jouets simples, relativement légers, qui permettent une combinaison et/ou une complexification progressive avec d'autres objets et favorise la créativité ¹¹. Les jouets électroniques, lumineux, musicaux qui limitent le nombre d'actions possibles sont à éviter.

En ce qui concerne l'aménagement des espaces d'activité, comme pour l'ensemble de la vie de l'enfant dans le lieu d'accueil, l'idée principale est de favoriser la **continuité** dans le jeu de l'enfant (en limitant le nombre de coupures et de transitions) et les **repères** dans l'espace. Ainsi, dès tout petit, on proposera une variété de jeux aux bébés, toujours les mêmes tout en affinant les propositions en fonction des observations de l'enfant qui permettent de mettre en évidence ses préférences (exemple : il aime particulièrement les matières douces, les hochets, les objets en bois...)

En grandissant et avec l'apparition des premiers déplacements, l'enfant pourra faire le choix d'aller vers les objets qui suscitent son intérêt. Il ne pourra cependant faire ce choix que s'il est en présence de plusieurs types d'objets et que ceux-ci lui sont présentés de façon continue dans le temps (même objets durant la journée et d'un jour à l'autre) et à des places bien définies dans l'espace grâce à du mobilier qui rend les jeux accessibles en permanence.

C'est l'adulte, en observant, qui définit la variété et le nombre d'objets à mettre à disposition des enfants. Cette place d'observateur garantit également une posture de « phare », telle que définie par Anne-Marie Fontaine, permettant aux enfants de jouer sereinement. Cela implique donc que les adultes réfléchissent également précisément à la place qu'ils occupent dans l'espace et leurs déplacements (pourquoi, quand et comment je me déplace ?)

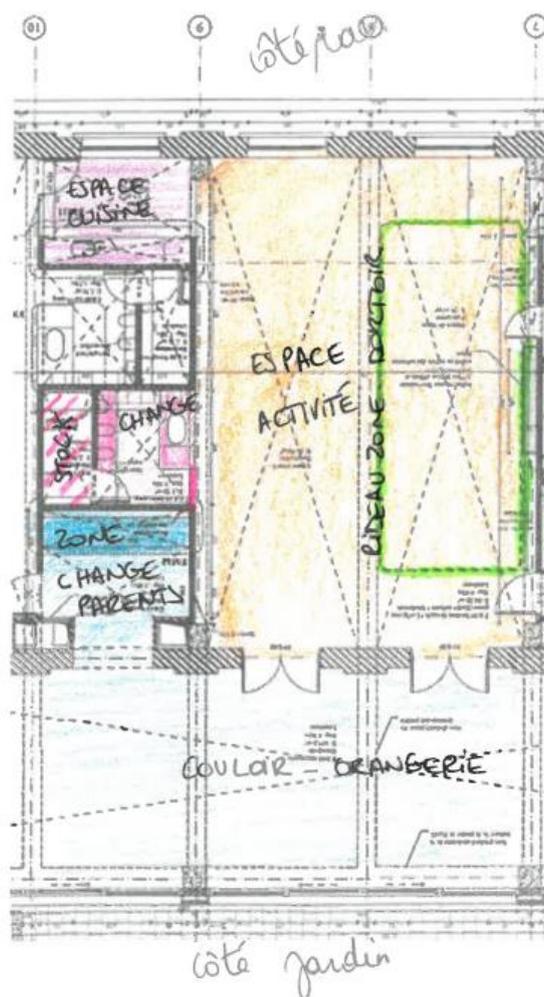
¹¹ Bonnaud M. et al. (2015), L'activité libre du jeune enfant : jouets, objets et jeux à proposer de la naissance à trois ans, Erès, collection Pikler-Lóczy



Ⓐ Placement des adultes durant les temps d'activité

Ci-dessus un plan d'une section de Bébés/Moyens (3 mois à environ 18 mois). Ce plan met en évidence que l'espace d'activité est scindé en deux parties : une à l'avant de la section côté couloir et une à l'arrière. Le plan de change et le dortoir se trouvent au milieu de la section. Cette configuration particulière implique que les adultes, quand ils sont en nombre, se placent de façon à assurer un rôle de phare à l'avant et à l'arrière de la section. C'est la condition nécessaire pour que les enfants puissent investir l'ensemble de l'espace d'activité.

Un lit d'éveil peut éventuellement être présent en section pour permettre de calmer un enfant lorsque la vie en groupe devient trop oppressante pour lui. L'enfant est ainsi dans un espace contenant, en section, et à portée de vue de l'adulte, ce qui le rassure souvent.



Ci-dessus le plan d'une section de grands (environ 18 mois – 30/36 mois). La particularité de ces sections est la présence d'un rideau qui sert de zone de sieste (et implique donc que le temps de sommeil soit collectif). L'espace d'activité, quant à lui, est grand et très modulable. L'orangerie et le jardin étant à proximité, les enfants bénéficient d'autres espaces accessibles à différents moments de la journée pour des activités qui s'y prêtent, si l'énergie du groupe nécessite de le scinder en deux ou plus ou encore s'il est nécessaire d'organiser des activités avec des enfants qui dorment peu pendant que leurs camarades terminent leur sieste.

Ces différentes propositions d'aménagement ne sont possibles que si les sections sont ouvertes, non cloisonnées mais modulables grâce au mobilier. Les meubles choisis sont, quant à eux, adaptés à la taille des enfants permettant un accès direct aux jeux et une vue globale sur l'espace et les adultes « phares ». Ces meubles pourront également définir des sous-espaces ou coins symboliques chez les plus grands enfants.

A cet égard, il est d'ailleurs utile d'envisager la réalisation d'un plan de la section afin que toute personne chargée d'aménager ou de réaménager l'espace puisse s'y conformer et ainsi respecter les repères des enfants.

L'équipe d'encadrement joue, elle aussi, un rôle important dans ces aménagements, soutenant les puéricultrices dans les choix d'aménagement des sections, évaluant régulièrement les adaptations à y apporter et vérifiant si le mobilier nécessaire est bien disponible.

- **L'IMPORTANT D'INVESTIR LES ESPACES EXTÉRIEURS**

« Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements ». Nous souhaitons favoriser l'accès au jardin, par tout temps. (à développer)

3.4 LE BESOIN DE SE DÉVELOPPER À SON PROPRE RYTHME

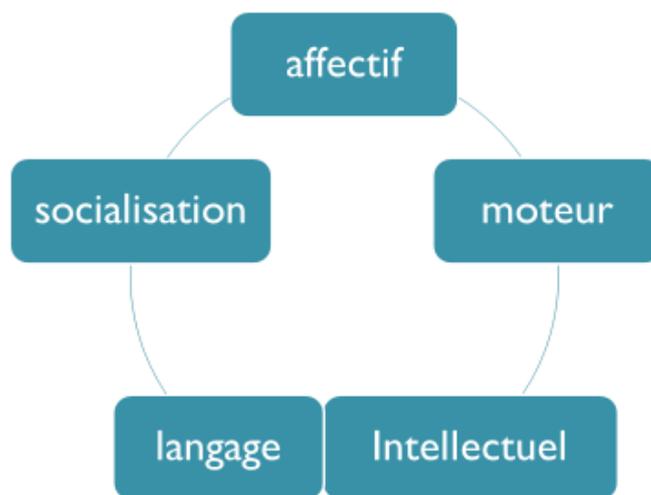
Il ne faut ici pas confondre l'idée de suivi du rythme de l'enfant tel qu'il est souvent énoncé dans les projets d'accueil. En collectivité, les professionnelles font de leur mieux pour respecter les **besoins individuels** des enfants. Cependant, la collectivité étant par définition un espace institutionnel artificiel, il arrive que les rythmes des enfants soient affectés par la vie en collectivité.

Nous cherchons en revanche à garantir à chaque enfant de pouvoir suivre le rythme de développement qui lui est propre, sans comparaison avec les autres enfants de son groupe, sans jugement et en évitant au maximum de le mettre en position d'échec.

Cette question de l'échec n'étant par ailleurs pas à confondre avec la posture expérimentale d'essai/erreur fondamentale et constructive dans les démarches d'apprentissage formel ou informel.

Le respect du rythme individuel de développement de chaque enfant se base sur les différents domaines de développement :

Les domaines du développement pour rappel



12

¹² Matériel de formation des Ceméa, issu des conférences sur le fichier « La liberté de mouvement : une clé pour un développement harmonieux du bébé », 2022-2023

Ces domaines de développement permettent de mettre en évidence que l'enfant à beaucoup à faire durant ces trois premières années de vie. Il est donc illusoire de penser qu'il pourra acquérir des compétences au même rythme dans tous les domaines en même temps. Certains moments seront plus propices au développement de ses compétences motrices, d'autres au développement de ses compétences langagières, sociales, etc. C'est ce qui explique que chaque enfant, en fonction de ses intérêts, des circonstances dans lesquelles il grandit, de sa personnalité, ... va se développer dans différents domaines à un rythme qui est propre à son individualité. L'organisation proposée au sein de la collectivité doit pouvoir prendre en compte ce besoin. Ainsi, l'enfant acquiert des compétences petit à petit et, grâce à une sécurité de base bien établie, il se sent en confiance pour se lancer dans de nouvelles acquisitions. Ci-dessous deux exemples précis où le rythme de l'enfant est souvent remis en question.

- **L'ACQUISITION DE LA MAÎTRISE DES SPHINCTERS**

Cette période relève parfaitement du besoin de se développer à son propre rythme. Il s'agit d'une acquisition et non d'un apprentissage. L'enfant va développer, petit à petit, un intérêt de plus en plus marqué pour la question de la propreté. L'observation du comportement de l'enfant, de sa maturité affective et de certaines de ses compétences motrices permettent également de situer l'enfant dans son développement, et de dire si l'enfant est "prêt". Quoi qu'il en soit, c'est l'intérêt que porte l'enfant à la question qui prime. Dès qu'il manifeste de l'intérêt, le petit pot lui sera petit à petit proposé, et ensuite les petites toilettes lors des moments de change. Toutefois, nous remarquons qu'en pratique, l'enfant est parfois pressé par les adultes, soit à la maison, soit via une pression de la future école maternelle pour qu'il soit "propre". Nous mettons l'accent sur le fait que nous n'initions jamais cela à la crèche, mais continuons ce qui a d'abord été mis en place à la maison. De même, si la demande des parents ne nous semble pas adéquate, nous leur proposons un moment de rencontre afin de trouver, ensemble, la meilleure manière de procéder dans l'intérêt de l'enfant.

- **L'ACQUISITION DE LA MARCHÉ**

Cette période est aussi un espace de tension. Elle représente en effet un progrès très visible qui mène l'enfant vers une forme d'autonomie très recherchée par les adultes. Il n'est donc pas rare d'entendre des adultes encourager cette acquisition de façon précoce ou en comparaison avec d'autres enfants. Cependant, comme pour toute autre acquisition, il s'agit bien d'une question de maturation physique et psychique. C'est pour cette raison que nous n'entraînons pas les enfants à marcher ou à se mettre debout. Nous faisons entièrement confiance à leur besoin de se développer à leur propre rythme et leur besoin d'être actif ! En revanche, nous mettons en place un aménagement qui permettra à l'enfant d'exercer ses compétences jusqu'à ce qu'il se sente prêt à se mettre debout puis à faire ses premiers pas.

3.5 LES BESOINS SOCIAUX

S'il est vrai que l'Humain est un être social, il convient de ne pas oublier que le jeune enfant entre très progressivement dans la socialisation. Il a besoin de se rencontrer lui-même avant de rencontrer l'autre¹³.

On distingue deux moments dans le processus de socialisation : la socialisation primaire (de la naissance à 3 ou 4 ans) et la socialisation secondaire (à partir de 3 ou 4 ans).

Comme elle n'intervient pas avant 3 ou 4 ans, la socialisation secondaire, qui concerne la capacité chez l'enfant à respecter les règles inhérentes au bon fonctionnement d'un groupe de façon tranquille et sans négociation ne concerne pas la crèche.

Nous nous centrons donc uniquement sur la **socialisation primaire** qui est le « processus d'intégration des règles et d'émergence du moi, de l'individualité de l'enfant. »¹⁴

« Elle comporte donc deux aspects indissociables :

- Premièrement, l'**intégration des règles**, coutumes, normes morales, règles de comportement qui vont permettre à l'enfant de devenir un membre reconnu au sein des différents groupes sociaux,
- Deuxièmement, le **développement de moyens comportementaux** qui conviennent au groupe, mais aussi à l'enfant, lui permettant d'être heureux au sein du groupe, d'y trouver sa place.

Par conséquent, une socialisation aboutie est un processus au travers duquel se réalise :

- La prise de conscience de Soi et de l'Autre,
- La capacité à faire valoir ses intérêts propres tout en tenant compte de l'autre ce qui signifie trouver sa place tout en ayant de l'empathie pour l'autre.

Ces quelques éléments théoriques ont pour objectif de replacer le processus de socialisation à sa juste place dans le quotidien de notre accueil collectif d'enfants de moins de 3 ans, en ayant bien en tête qu'un enfant de cet âge apprend les règles et normes sociales au contact des adultes et non de ses pairs. C'est donc dans les moments où l'enfant est dans l'échange individuel avec ses figures d'attachement (ses parents à la maison, sa référente et ses co-référentes à la crèche) qu'il va progressivement intégrer les règles de vie et accepter de s'y conformer.

Nous devons donc avoir des attentes réalistes envers les compétences sociales des enfants accueillis en collectivité. L'enfant n'est pas en capacité de partager et les contacts et interactions avec les autres nécessitent souvent des ajustements, des rappels à la règle...

L'enfant a donc d'abord besoin d'intégrer des règles sociales pour lui-même et de développer son individualité. Ce n'est qu'ensuite qu'il sera en capacité de montrer de l'empathie envers les autres et de se conformer sans négociation aux règles de la collectivité (socialisation secondaire).

¹³ Collectif d'auteurs (2018), Ce qui se construit avant trois ans, Ceméa'ction, Ceméa p. 27

¹⁴ Collectif d'auteurs (2018), Ce qui se construit avant trois ans, Ceméa'ction, Ceméa p. 29

• LES RÈGLES ET LES LIMITES

Ce processus de socialisation se met donc surtout en place à travers les règles et les limites posées aux enfants dans l'espace collectif mais aussi et surtout dans les moments d'interactions individuelles adulte/enfant (moments privilégiés de soin ou de repas par exemple).

Les règles posées aux enfants doivent être réfléchies en équipe. Elles doivent être limitées en nombre et cohérentes d'un adulte à l'autre.

A titre de proposition, voici une classification possible des règles au sein d'une collectivité de jeunes enfants :

- Les règles rouges
- Les règles roses
- Les orientations bleues¹⁵

Les **règles rouges** sont les moins nombreuses mais les plus importantes. Elles sont non discutables et sont liées à tout ce qui représente un danger physique pour l'enfant ou les autres enfants (ex : ne pas se faire mal à soi-même ni aux autres)

Les **règles roses** sont les plus nombreuses, elles sont intimement liées au processus de socialisation. Ce sont des règles liées au bien-être de l'enfant qui s'apprennent dans la progression et avec des espaces possibles de négociation (espace de liberté dans le cadre par ex. : se laver les mains avant de manger, sortir du bain une fois qu'on est lavé, ne pas manger dans l'assiette du voisin...)

Les **orientations bleues** sont liées aux apprentissages non formels des règles sociales. Les enfants les intériorisent en observant leur entourage, par identification aux adultes qui les entourent. Il s'agit plus d'attentes, de valeurs que l'enfant doit apprendre à intégrer. (ex. bien tenir sa cuillère, apprendre à partager les jouets et l'espace de jeu, ne pas se lever de table pendant le repas...).

Cette hiérarchie des règles nécessite un travail régulier en équipe afin que tous les membres puissent adopter une ligne de conduite commune qui s'avérera cohérente pour les enfants. En effet, ces différentes règles, et en particulier les orientations bleues qui touchent à nos valeurs et notre éducation reçue, doivent être conscientisées. Elles ne peuvent être laissées à la libre interprétation des adultes qui encadrent les enfants. Elles doivent également être adaptées au stade de développement social des enfants (ex. jusqu'à au moins trois ans, les enfants ne sont pas en mesure de partager).

C'est donc aux adultes de trouver des solutions pour diminuer les conflits qui peuvent survenir entre enfants autour de l'utilisation d'un même jeu. Leur imposer le partage n'est pas compréhensible pour eux. On préférera proposer un même jeu en plusieurs exemplaires ou proposer que le jeu soit utilisé à tour de rôle ou encore, on retirera le jeu pour un temps si on n'en possède pas suffisamment d'exemplaire et qu'il est source de conflits à répétition). De la même manière, nous ne défendons pas la punition même lorsque les limites sont franchies mais nous insisterons sur un principe de réparation.

¹⁵ Tardos A., Vasseur-Paumelle A. (1991), Journal de pédiatrie et de puériculture n°7, pp. 409-415

• LA PAROLE ADRESSÉE À L'ENFANT

La manière dont les adultes s'adressent aux enfants est d'une importance capitale. Elle joue un rôle dans son acquisition des règles et normes sociales tout en développant son langage.

Comme pour le reste de ce projet d'accueil, il s'agit d'abord d'être en résonance avec les besoins et émotions du jeune enfant.

On fera ensuite un travail sur le type de paroles adressées à l'enfant : s'adresser à lui individuellement, en évitant les négations, en émettant des hypothèses sur ses ressentis dans un langage clair, adapté à son stade de développement et sans « gager » (on utilise le bon mot ex : un chien pas un wouh-wouh).

La manière de donner les règles et les limites représente également un enjeu majeur de la parole adressée à l'enfant : elles doivent être édictées de manière claire, concrète, concise et sans négation.¹⁶

Cet aspect de l'accueil, va donc devoir être travaillé régulièrement de façon à intégrer petit à petit cette façon particulière de s'adresser aux enfants.

3.6 LE BESOIN DE COMMUNIQUER

Dès sa naissance, le bébé développe des **moyens de communication** avec son entourage proche. Ses pleurs, au début peu distinctifs, vont progressivement s'affiner et se différencier en fonction des réponses qui y sont apportées. Les pleurs correspondront alors de plus en plus à un besoin particulier (manger, être changé, besoin d'être câliné...)

C'est aussi grâce aux adultes qui lui parlent et lui expliquent ce qui lui arrive, que l'enfant, plongé dans un bain de langage, développe progressivement sa capacité à s'exprimer par des babilllements d'abord, par de petits mots puis de courtes phrases ensuite.

Cette acquisition du langage se fait donc très progressivement et à des rythmes très variables en fonction des enfants. Comme pour d'autres domaines d'acquisitions, les professionnelles responsables de leur groupe d'enfants seront attentives à l'évolution du langage chez chaque enfant individuellement sans entrer dans les comparaisons entre enfants. Elles veilleront également à s'adresser régulièrement aux enfants de manière claire et le plus possible individualisée.

Des moments de lecture et de chants viendront compléter ce bain de langage.

Outre l'aspect « paroles », il est aussi essentiel pour les professionnelles d'être attentives au **langage corporel** des enfants. Leur corps est leur premier moyen de communication. Un enfant centré sur son jeu, le regard concentré, le corps et le visage détendu nous envoie le signal qu'il se sent bien. A l'inverse, un enfant que l'on observe tendu, immobile, peu ou trop tonique nous envoie

¹⁶ L'Autrement dit Asbl (2023), Syllabus de formation « Et si vous le disiez autrement -module 1 », p.34

également un signal. L'observation sera encore et toujours notre premier moyen pour comprendre et entrer adéquatement en communication avec les enfants accueillis.

4. LES OUTILS QUI SOUTIENNENT NOTRE PRATIQUE AU QUOTIDIEN

4.1 L'OBSERVATION

L'observation est sans nul doute notre outil le plus précieux dans l'accompagnement de l'enfant. En effet, l'**observation active** de celui-ci permet de mieux le comprendre, de le connaître de manière très précise, voire d'anticiper ses réactions, ses besoins.

Cela ne se limite pas à regarder les enfants, mais à observer, au cours de l'accueil, très finement et à certains moments précis, un enfant en particulier. Pour ce faire, idéalement, les puéricultrices de la section sont régulièrement invitées à observer chaque enfant dont elles s'occupent pendant quelques minutes. Elles noteront tous ses gestes, réactions, mouvements... À ces observations en section avec un but précis s'ajoutent des observations faites par les responsables et par les coordinatrices pédagogiques. Ces informations, recoupées lors de réunions, permettent de rendre compte du développement de chaque enfant et de se faire une idée plus précise de ses besoins. Pour cela, les retours et discussions qui s'en suivent en équipe lors des réunions sont fondamentales.

4.2 L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES ET LE CHOIX DU MATÉRIEL

Comme indiqué dans le point 3.3 de ce projet d'accueil, nous attachons une grande importance à l'aménagement des espaces et au choix du matériel mis à disposition des enfants durant leurs temps d'activité autonome.

Afin de faciliter le travail des équipes, nous leur mettons à disposition du matériel pédagogique pour leur permettre d'orienter et de justifier leurs choix.

A titre d'exemples :

- Bonnaud M. et al. (2015), L'activité libre du jeune enfant : jouets, objets et jeux à proposer de la naissance à trois ans, Erès, collection Pikler-Lóczy
- Collectif Ceméa (2022), La liberté de mouvement : une clé pour un développement harmonieux du bébé, Ceméa-ONE
- Tableaux de développement : grande et fine motricité
- Tableaux avec l'ensemble des agrès à installer selon le stade de développement des enfants
- Grilles de développement
- Formations ponctuelles individuelles, collectives, suivis et accompagnements des sections par les référent-e-s et les coordinatrices pédagogiques

4.3 AUTRES OUTILS

- **LE CAHIER DE COMMUNICATION**

Dès l'entrée de l'enfant à la crèche, nous demandons aux parents de fournir un petit cahier, qui servira de relais entre la maison et la crèche. En effet, y seront notées toutes les informations pertinentes à propos de l'enfant et éventuellement de petites anecdotes qui permettent aux puéricultrices d'en apprendre plus sur l'enfant. C'est également l'endroit où noter certaines informations éventuellement oubliées lors du retour de l'enfant.

- **LA FEUILLE DE RYTHME**

La feuille de rythme constitue pour nous un outil essentiel sur lequel nous nous basons au quotidien. Il s'agit d'une feuille où les puéricultrices consignent quotidiennement et minutieusement toutes les informations concernant la journée de l'enfant : heure de réveil, durée du temps de jeu, temps de repas, durée de la sieste, les éventuels pleurs, les selles, les éventuels pics de température et l'administration d'un éventuel médicament, ...

En analysant ces feuilles de rythme au fil des semaines, notre connaissance de l'enfant se fait de plus en plus précise. Ses habitudes sont de plus en plus claires pour l'équipe ainsi que son rythme individuel. L'équipe est alors en mesure de s'adapter au mieux aux besoins de l'enfant.

Cet outil permet également d'objectiver certaines situations perçues parfois comme difficiles telles que la durée des pleurs ou encore le nombre de morsures par jour.

- **L'ALBUM PHOTO**

Un album avec des photos de l'enfant et de toutes les personnes importantes de sa vie peut également être demandé aux parents. Celui-ci sera à disposition de l'enfant en section. Ainsi, il pourra le parcourir lorsqu'il le souhaite ou en cas de chagrin. L'album permet de faire lien entre la maison et la crèche et aide l'enfant à se représenter ses figures d'attachement, même lorsque celles-ci ne sont pas présentes.

5. L'IMPORTANCE DE LA BONNE SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE DES ENFANTS ACCUEILLIS

Comme décrit précédemment, la bonne santé physique et psychique découle directement de nos valeurs pédagogiques. En effet, il s'agit d'un des principes fondateurs de la pédagogie piklérienne.

En plus de cela, différents points attirent notre attention au quotidien tels que le suivi médical de l'enfant, la préparation des repas ou encore la possibilité d'offrir aux enfants à besoins spécifiques un accueil de qualité qui leur est adapté.

5.1 LE SUIVI MÉDICAL

- **LE SUIVI QUOTIDIEN**

Les puéricultrices, qui sont au premier plan avec l'enfant jouent un rôle primordial dans le suivi de la santé de l'enfant au quotidien. Elles sont attentives à l'enfant et vont déceler s'il a de la température, s'il mange moins bien que d'habitude, s'il a une poussée dentaire,... ces informations sont transmises aux parents et à l'infirmière. D'éventuels médicaments peuvent être administrés sur prescription médicale. Les responsables tiennent à jour les dossiers médicaux des enfants et gèrent les éventuelles évictions, en collaboration avec le pédiatre.

- **LES CONSULTATIONS MÉDICALES**

Le pédiatre est présent à la crèche X/mois. Il assure les visites d'admission, le suivi médical préventif des enfants ainsi que leur suivi vaccinal. Il met en place les mesures prophylactiques indispensables en collectivité. Il travaille en collaboration avec l'équipe de responsables qui complètent alors le dossier médical de chaque enfant. Les consultations se déroulent en section et les parents qui le souhaitent peuvent être présents.

- **LES DÉPISTAGES VISUELS**

Afin de déceler au plus tôt d'éventuels problèmes de vue chez l'enfant, des dépistages visuels sont organisés aux 18 mois de l'enfant. Ceux-ci se déroulent dans la crèche avec un orthoptiste de l'ONE et les parents peuvent être présents s'ils le souhaitent.

5.2 LES REPAS

À la crèche, les repas de midi et le goûter sont fournis. Les enfants doivent toutefois avoir pris leur petit-déjeuner avant d'arriver à la crèche le matin.

Les repas sont préparés à la cuisine centralisée de la commune, située sur le site de l'ECAM. Les repas sont ensuite acheminés à la crèche et le portionnage est alors réalisé en section par les puéricultrices.

Les repas sont réalisés avec des produits frais d'après un menu établi hebdomadairement par le chef de cuisine et suivant les recommandations de l'ONE. Nous essayons de proposer un maximum de légumes de saison, bio, local dans la mesure du possible. Une alternative végétarienne est toujours proposée.

Les goûters sont quant à eux préparés à la crèche par les puéricultrices avec le soutien du personnel d'entretien. Comme pour les repas, les fruits de saison sont privilégiés.

Les éventuelles allergies, intolérances ou restrictions alimentaires liées à des convictions religieuses sont prises en compte sur présentation d'un certificat médical. Pour chaque enfant, les textures des repas sont adaptées. Aucun aliment fourni par la crèche ne peut être repris à la maison.

Les repas sont donnés par la puéricultrice de référence et en son absence par la puéricultrice relais et l'enfant sera invité à goûter tous les aliments, mais ne sera jamais forcé à manger.

5.3 L'ACCESSIBILITÉ ET LES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

- **ACCESSIBILITÉ**

L'ECAM est une crèche communale. Toutes les informations relatives aux inscriptions sont précisées sur le site internet de la commune et accessibles par téléphone également. Les inscriptions se font par permanence physique une fois par semaine. Les inscriptions des 9 crèches communales sont centralisées et établies par ordre d'arrivée.

La crèche est accessible à tous les enfants. Les places sont attribuées sur base de la liste d'attente et de ses critères de priorité (les résidents saint-gillois ont notamment priorité, certaines situations sociales ou familiales également). Aucune discrimination n'est pratiquée (statut pécunier, origine, croyances, quelle que soit la parentalité choisie, particularités de l'enfant, ...).

La structure en elle-même comporte une rampe d'accès, deux ascenseurs, de manière à ce que les personnes à mobilité réduite puissent également y accéder dans de bonnes conditions.

- **L'ENFANT À BESOINS SPÉCIFIQUES**

Nous considérons que l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques constitue une richesse tant pour nous que pour les familles et enfants concernés.

Pour ce faire, lors de l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques, nous essayons de prendre en compte toutes ses particularités dans son meilleur intérêt. En effet, nous veillons à mettre en place les conditions les plus favorables à son développement. Cela passe notamment par s'informer sur les besoins particuliers de l'enfant accueilli, la mise en place éventuelle de dispositifs adaptés, un aménagement de l'espace spécifique, et bien évidemment, entretenir une communication fréquente avec les parents et les différents intervenants en charge de l'accompagnement de l'enfant, s'il y en a. Ces intervenants externes peuvent également intervenir ponctuellement en crèche (séances de kinésithérapie, observations, ...) en cas de nécessité.

Certaines collaborations et échanges avec des organismes externes qui suivent l'enfant (tels que OCAPI, Saphir, SUSA, SOS Enfants, unités petite enfance, espaces-rencontres, ...) sont également encouragées pour des enfants à besoins spécifiques ou dans des situations particulières.

6. RELATIONS QUOTIDIENNES AVEC LES PARENTS ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Partenaires privilégiés de l'équipe éducative, les relations avec les parents sont indispensables pour que l'accueil de l'enfant se passe au mieux. Les parents sont les spécialistes de leur enfant et, une collaboration étroite avec eux est nécessaire afin que la transition maison/crèche se passe au mieux.

Le rôle de parent n'étant pas facile au quotidien, notre projet pédagogique s'inscrit dans une démarche de **soutien à la parentalité**. Dans ce but, l'équipe est toujours disponible pour les parents qui ont besoin de soutien ou de conseils pour faire face à certaines périodes plus sensibles dans leur parcours. Cela se traduit essentiellement par la possibilité de leur offrir un espace d'écoute confidentiel où ils peuvent déposer leurs doutes et inquiétudes, leur offrir un soutien et un accompagnement dans leur parentalité au quotidien, ou encore par des conseils, des brochures qui sont distribuées, des informations sur les événements organisés par l'ONE ou la commune.

Comme expliqué dans la partie familiarisation, une attention toute particulière est donnée aux premières rencontres avec les parents. L'équipe PMS référente de la section prend le temps d'expliquer le fonctionnement de la crèche et de répondre à leurs éventuelles questions. La familiarisation est une période clé pour la suite de l'accueil de l'enfant et permet d'installer les prémices d'une **relation de confiance** entre parents et professionnels. Cela demande, cependant, une certaine disponibilité de la part des parents.

Pendant toute la durée de l'accueil de l'enfant, les parents sont invités à prendre contact avec les responsables s'ils ont des questions, si leur situation sociale change, si un déménagement a lieu, en cas de difficulté, ... les responsables peuvent alors évaluer la situation et rediriger les parents vers le réseau et des structures ou organismes adéquats. Les responsables peuvent également faciliter la prise d'un rendez-vous si besoin.

Des réunions de parents sont parfois organisées, et des moments festifs ponctuent également l'année scolaire, ce qui permet aux parents de se rencontrer.

7. SOIGNER LA TRANSITION CRÈCHE/ÉCOLE

Le départ de la crèche vers l'école constitue une étape importante pour l'enfant, ses parents mais aussi pour l'équipe éducative qui devra en quelque sorte faire le deuil du groupe qu'elle a suivi pendant deux ans environ. Il nous semble donc essentiel de préparer et anticiper cette phase afin que la **transition** se passe au mieux.

Nous essayons de soigner au mieux cette séparation en collaborant avec les parents et, si possible, la future école dans laquelle l'enfant ira. Il ne s'agit pas d'un passage qui se fait d'un jour à l'autre, mais plutôt d'un processus qui implique pour l'équipe éducative de préparer cela avec les parents afin d'assurer à l'enfant une certaine continuité.

Cela passe notamment par essayer de déterminer ensemble si l'enfant nous semble "prêt", non pas en termes d'apprentissages (savoir s'habiller seul, être "propre", ...), mais plutôt de voir si l'enfant se fait une représentation de ce qui l'attend à l'école et s'il est à même d'y prendre une

place active. Cela passe également par la planification de la date de départ de l'enfant, des échanges à propos du moment le plus adéquat pour effectuer le passage.

Il est également essentiel de verbaliser auprès de l'enfant les changements qu'il va rencontrer, de lui parler de ce nouvel environnement totalement inconnu dans lequel il va arriver, de proposer d'aller visiter sa future école, ou encore de proposer une période "tampon" entre les deux afin que le changement ne soit pas trop brutal. En effet, en fin d'accueil, nous sommes assez souples quant à la fréquentation de l'enfant à la crèche pour encourager que cette transition se fasse de la manière la plus douce possible pour lui.

Une petite fête de départ est toujours organisée en section afin de marquer la fin du parcours de l'enfant à la crèche.

8. LES LIENS AVEC LE RÉSEAU

L'équipe d'encadrement pédagogique entretient avant tout des liens étroits avec les 8 autres crèches de la commune. En effet, des **échanges réguliers informels** ont lieu entre les responsables et les assistants sociaux.

Différentes réunions sont organisées régulièrement telles que des **réunions pédagogiques** où nous abordons le projet pédagogique et son application au quotidien sur le terrain et où les équipes peuvent confronter leurs vécus et expériences, ou encore des **réunions avec le staff administratif** afin de faire le point sur les nouveaux projets, le fonctionnement des équipes éducatives, certaines situations particulières, les difficultés quotidiennes éventuelles, et de trouver ensemble des solutions à certains problèmes.

En outre, des **collaborations avec certains organismes locaux** sont fortement encouragées : bibliothèque communale, conteuse, éveil culturel, ateliers musicaux, psychomotricienne, services de l'enfance, écoles maternelles, service de santé mentale, CPAS, ...

Enfin, le Parcours conté organisé deux fois par an à Saint-Gilles est l'occasion pour chaque crèche d'accueillir un spectacle destiné aux enfants de 0 à 3 ans. Outre le fait d'offrir un accès gratuit à la culture à tous les Saint-Gillois, c'est aussi l'occasion de rencontrer parents ou futurs parents dans un cadre informel et festif.

9. LE PLAN DE FORMATION

Nous accordons une grande importance au plan de formation de l'équipe qui, avec un accompagnement pédagogique régulier sur le terrain, s'avère être la façon la plus efficace de rendre ce projet d'accueil effectif. Certaines formations feront donc partie du parcours individuel de chaque puéricultrice, de même que nous serons très attentifs à mettre en place des journées pédagogiques intéressantes et utiles pour le fonctionnement de la crèche.

9.1 LES FORMATIONS INDIVIDUELLES

Chaque membre de l'équipe sera invité à suivre un **parcours individuel de formation** d'abord basé sur des incontournables avant de pouvoir choisir des formations plus spécifiques.

Les formations des CEMEA et certaines formations du Fraje, de l'Autrement dit, du RIEPP et de l'ISBW (entres autres) centrées sur :

- La sécurité affective et les rôles de référentes et volantes
- La socialisation
- L'aménagement de l'espace et l'activité autonome
- La liberté de mouvement
- L'importance des soins individualisés

Chaque membre de l'équipe sera suivi individuellement dans son parcours et sera sollicité en réunion d'équipe pour faire le point sur ses nouveaux acquis et ses souhaits d'ajustement dans la pratique. Le suivi individuel sur le terrain de la part des référent-e-s de section et des référentes pédagogiques fait également partie du parcours de formation que nous souhaitons mettre en place.

9.2 LES FORMATIONS COLLECTIVES

Dans un premier temps l'équipe de Bambins du Coin déjà sur place sera rejointe par les 12 personnes déjà en contrat sur la commune début juillet pour 3 jours d'accompagnement avec les CEMEA dans l'objectif de travailler la notion d'équipe, les rôles et tâches de chacun-e et afin tout simplement de se rencontrer.

Nous souhaitons également mettre rapidement en place une **supervision d'équipe** afin de garantir des espaces de communication et d'ajustement dans cette équipe en construction.

Des **journées pédagogiques** seront rapidement organisées avec :

- L'Autrement dit module « Et si vous le disiez autrement » 1 et 2
- Le Fraje : modules sur les rôles de référentes et volantes, la transition crèche/école ou tout autre demande qu'il nous semblerait intéressante de leur adresser
- Formations régulières en réanimation pédiatrique
- L'association Pikler France pour toute demande qu'il nous semblerait intéressante de leur adresser
- Les SIPP en ce qui concerne les exercices d'évacuation et les plans d'action en lien avec la sécurité du personnel et des enfants accueillis.

9.3 LES RÉUNIONS

Afin d'assurer le soutien à son équipe, la direction met en place différents types de réunions : des réunions de début et de fin de groupe, des réunions d'équipe qui abordent les aspects

organisationnels, des réunions globales qui traitent les questions relatives à la pédagogie, des supervisions...

9.4 ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES DU PERSONNEL

Lorsque nous accueillons un **nouveau travailleur** de l'équipe encadrante ou éducative, un entretien est toujours prévu afin de lui expliquer le fonctionnement de la crèche, lui remettre le contrat d'accueil et le projet pédagogique. Son profil de fonction lui est une nouvelle fois expliqué et un tour de la crèche est organisé afin que la personne rencontre toute l'équipe.

Durant le premier mois, le travailleur se familiarise avec son nouvel environnement de travail, soutenu par son équipe de responsables. Nous aimerions encourager un système de parrainage où un membre du personnel accompagne le nouveau travailleur, le soutient, répond à ses questions, et lui explique les particularités du travail chez nous. Après cette période, un temps d'échange est prévu avec le responsable afin de faire un bref débriefing et répondre à ses éventuelles questions. Des évaluations plus formelles avec définition d'objectifs sont ensuite prévues à intervalles réguliers.

Le nouveau travailleur intègrera alors le parcours de formation collectif de base, avant d'entamer des formations plus spécifiques.

Lors de l'accueil de **stagiaires**, le fonctionnement quotidien de la crèche et le projet pédagogique leur sont également expliqués en détail. Elles sont ensuite chapeautées par une puéricultrice et leurs évaluations sont réalisées en collaboration avec les responsables. Nous considérons que l'accueil de stagiaires est une richesse pour la crèche car il permet à l'équipe, à travers les remarques de celles-ci, de remettre en question certaines de leurs pratiques et de se tenir informée des dernières actualités en matière de puériculture. La collaboration avec les écoles et les maîtres de stage est également encouragée.